

COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : Le 25 août 2004

Objet : **Visite de Chantier du parc relais de Vaise
et de la future installation de panneaux photovoltaïques
le mardi 31 août 2004 à 17 h**

La fin des travaux du nouveau parc relais est prévue pour février 2005. L'installation des panneaux photovoltaïques, au dernier étage du parc, doit commencer au début de l'année 2005. Cette touche finale est le résultat d'un projet ambitieux : les 1000 m² prévus sur le toit du parking constituent le plus grand équipement de panneaux photovoltaïques en France.

Le comité syndical du SYTRAL a approuvé le 28 mars 2002 la **réalisation d'un ouvrage de 780 places** au nord de la gare de métro, station gare de Vaise. Il s'agit **du plus grand parc relais de l'agglomération**. Son coût s'élève à 12 millions d'euros. Sa mise en service est prévue pour **février 2005**.

La spécificité de ce parc réside dans le fait qu'il est construit sur un espace très contraint qui se situe le long du viaduc de la Duchère, au-dessus de l'arrière gare du métro et avec un rez-de-chaussée entièrement dévolu à la circulation des bus. L'entrée du nouveau parc P2, à l'issue d'une déclaration d'utilité publique, s'effectuera par le carrefour de la rue de Saint-Cyr (en face de la rue Rhin Danube).

Le SYTRAL a proposé de rendre utile la **couverture du dernier étage du parc relais** en mettant en place des **panneaux photovoltaïques**. Une nouvelle technologie qui capte la lumière du soleil et la transforme en courant électrique. Cette installation, en lieu et place d'une pergola sur le nouveau parc relais, permet d'assurer une protection aux véhicules stationnés au dernier étage et de produire de l'électricité raccordée au réseau, c'est à dire relier aux circuits EDF. **Avec 1000 m², ce sera le plus grand équipement de panneaux photovoltaïques en France**. L'investissement total s'élève à 640 000 euros. L'ADEME subventionne cette opération à hauteur de 201 600 euros, et la Région Rhône-Alpes à hauteur de 100 000 euros.

La politique des transports en commun et des parcs relais est en cohérence avec cette technique qui vise à **réduire la production de gaz à effet de serre**, et de participer au développement durable. **70% des déplacements** en transports en commun sont effectués grâce au **mode électrique** sur l'agglomération lyonnaise.